

Pierre LAFONT à Michel PELIEU :

« Le désenclavement de la Vallée d'Aure n'est pas un dossier en sommeil »

Je réagis car je suis très étonné des propos du vice-président du Conseil Général en charge des routes. **Déclarer en effet que le dossier de désenclavement de la vallée d'Aure est en sommeil depuis 3 ans démontre la volonté de méconnaître l'avancement actuel de ce dossier.**

Rappelons les faits : une nouvelle procédure d'utilité publique (« DUP » – Déclaration d'Utilité Publique) est engagée depuis **janvier 2010**. Elle inclut 3 tracés :

- Le tracé initial passant par le village de Grézian
- 2 tracés passant en rive gauche entre les 2 pouys, l'un aboutissant directement au pont de Bazus, l'autre revenant sur la rive droite de ce fait nécessitant la construction d'un deuxième pont.

A ce jour, le Conseil Général suit à la lettre le calendrier des études préalables à la DUP avec notamment :

- L'inventaire faune, flore, Natura 2000 devant être remis en avril 2011 (avec l'inventaire quantitatif des espèces protégées). Cette étude a duré 12 mois.
- La réalisation de l'étude hydraulique est terminée en mars 2011,
- L'avant-projet sommaire est terminé en mars 2011,
- La modélisation en 3 dimensions des 3 variantes est terminée également depuis quelques semaines,
- La réalisation des études spécifiques « air » (impact de l'infrastructure sur la qualité de l'air) et « acoustique » (afin de pouvoir comparer les impacts des tracés) pourra être engagée en mars ou avril 2011.

La fin des études est prévue pour mai 2011, le dépôt du dossier DUP est programmé en Préfecture en novembre 2011.

Cet itinéraire est essentiel pour desservir la vallée d'Aure et les stations de ski de St Lary-Soulan et Piau-Engaly. Si les études en cours doivent apporter des réponses techniques, la décision définitive du tracé devra être prise collectivement par les élus du Conseil Général, après concertation des communes concernées par le tracé.

S'il méconnaît l'évolution du dossier dont il avait la charge depuis plus de 15 ans, je renvoie le vice-président aux actes de communication du Conseil Général sur ce sujet. Le magazine départemental numéro 61 fait notamment le point sur ce dossier.

Le dossier ne dort pas. Après le dépôt de novembre 2011 en préfecture, resteront les questions des problèmes administratifs et ceux liés aux acquisitions foncières. L'engagement des travaux est prévu dans ces conditions pour 2015 avec une mise en service en 2017.